

La lutte engagée pour la constitution d'une majorité responsable et capable de travailler efficacement au sein du Parlement canadien s'est terminée d'une façon imposante le 28 juillet dernier.

Dans la période d'une grande crise économique, et de dangereuse insécurité politique, le parti libéral s'est révélé impuissant. Incapable d'agir lui-même, dépendant d'amis occasionnels, craignant de prendre ses responsabilités, il a été balayé aux dernières élections.

Depuis le dernier scrutin électoral, le parti conservateur, hissé au pouvoir, s'est efforcé d'empêcher toute crise financière ou tout au moins de l'endiguer et par là même de surmonter le danger qui menaçait ceux qui souffrent de la crise économique et du chômage. Il a soumis, dans une session d'urgence, des propositions pratiques qui devaient faire face à une dépression financière considérable et servir à relever le moral de nos classes industrielles et agricoles.

Son mot d'ordre "Canada First" a toujours eu comme pendant nécessaire—ne pas remettre au lendemain, agir. Ce que le gouvernement King n'avait pu réussir, le gouvernement Bennett l'a repris à son compte, décidé à le mener à bien.

Le peuple de nos villes et de nos campagnes appréciera le parti qui, dans une période difficile, a fait son devoir et n'a pas reculé devant les responsabilités.

Or, le peuple canadien, dans toutes ses couches sociales, a prouvé qu'il sait avoir la volonté et la force d'imposer un parti capable d'être à la hauteur de la tâche et de mieux servir ses intérêts. Il veut vivre dans la paix et la sécurité; il veut l'ordre, il veut reconstruire.

Monsieur l'Orateur, je termine ce premier discours, en Chambre, de ma carrière politique, mais j'espère que je continuerai ici, comme je l'ai toujours fait publiquement, à appuyer le parti conservateur dans toutes les mesures justes qu'il présentera, dans toutes les mesures qui intéresseront mes concitoyens et mes compatriotes. Quand, dans plusieurs années, ayant fait notre devoir comme francs conservateurs, ayant fait notre devoir comme citoyens, nos enfants étudieront cette phase mémorable de notre histoire politique que nous traversons aujourd'hui, ils diront à leurs contemporains: "Nos pères y étaient". C'est la seule et unique récompense que j'attends dans ce mouvement d'épuration et de reconstruction de notre politique nationale.

M. F. W. GERSHAW (Médecine-Hat):
Monsieur l'Orateur, permettez-moi de féliciter bien sincèrement, selon l'usage établi, les honorables députés qui ont proposé et appuyé avec tant d'éloquence l'adresse en réponse au discours du trône.

Au cours des quelques minutes à ma disposition d'ici onze heures, je voudrais parler de la situation dans l'Ouest et faire quelques observations à ce sujet. Ceux qui se livrent à la culture dans ce grand pays retournent rapidement aux conditions primitives de l'existence; ils parcourent des milles et des milles pour se rendre au moulin à farine où ils font moudre leur blé; ils rapiècent leurs vieux vêtements, ils réparent leurs propres machines, et, dans bien des cas, ils brûlent leurs moissons parce qu'ils ne peuvent pas vendre le grain. Comment un fermier peut-il solder avec 400 boisseaux de blé une dette qui n'en représentait qu'environ 100 lorsqu'il la contracta? Le pouvoir d'achat de ces gens n'existe plus parce qu'il n'y a pas eu baisse correspondante dans les prix de ce qu'il leur faut acheter et de ce qu'ils ont à vendre. Les statistiques démontrent qu'il y a eu une diminution de 9 p. 100 dans la valeur des produits manufacturés, tandis qu'elle varie de 50 à 60 p. 100 dans le cas des produits agricoles. Plusieurs fermiers de l'Ouest sont en face de la ruine la plus complète à moins qu'ils ne reviennent à l'état de serf ou à un mode de vie que nous n'osons pas envisager. Les députés de l'Ouest ont une mission à remplir, je crois. Ils devront convaincre le Gouvernement et la Chambre de la justice de leurs réclamations lorsqu'ils demanderont qu'on aide davantage les producteurs de cette région.

Voici quelques-unes des inconséquences dont nous avons à souffrir. Le fabricant de textiles jouit d'une protection de 35 p. 100, plus une taxe spéciale de 25 c. la livre, sur les vêtements importés de Grande-Bretagne. Si ces vêtements sont importés de pays étrangers ils devront acquitter une taxe de 40 p. 100 en entrant au pays, plus un droit spécial de 35 c. la livre. D'autre part, celui qui élève des moutons, qui passe de grandes journées à les garder sur les collines solitaires, reçoit peu ou point d'aide, et j'espère que le Gouvernement voudra bien s'occuper des éleveurs de moutons. On a accordé des subventions et des primes à l'industrie du fer et de l'acier, à diverses reprises. Lors de la session spéciale, par exemple, on a porté les droits sur les instruments aratoires de 7 à 25 p. 100 dans bien des cas. Cependant, l'agriculteur qui utilise ces instruments sur sa ferme doit courir sa chance sur les marchés du monde où il doit vendre ses produits. Les banques, en vertu des dispositions de la loi des banques, jouissent de privilèges qui leur assurent un rendement profitable sur leur argent en tant que l'aide du Gouvernement puisse leur assurer de tels profits. Nous avons la commission des chemins de fer; elle remplit les fonctions